

Vos questions / nos réponses

## comment diminué le tramadol ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 14/05/2021 11:36

bonjour, je prend du tramadol depuis 2015 suite a une insolation solaire qui ma fait beaucoup souffrir , j'ai commencé par prendre 37.5mg pour en arriver aujourd'hui a 400mg, j'ai décidé d'arrêter progressivement, j'aimerais savoir combien de temps dure les paliers et de combien en % je dois diminué les doses chaque semaine.merci d'avance pour votre réponse.

---

**Mise en ligne le 17/05/2021**

Bonjour,

Le tramadol est, effectivement, généralement arrêté en suivant un protocole, par palliers progressifs afin d'éviter des symptômes de manque trop importants.

N'ayant pas de médecins dans notre service et, de ce fait, n'ayant pas les compétences pour vous accompagner sans risques dans votre démarche, nous vous conseillons soit d'en parler à votre médecin traitant, soit de vous diriger vers des centres de soins spécialisés dans la prise en charge des dépendances et qui pourront vous accompagner et vous conseiller dans votre sevrage.

Vous trouverez ci-joint les coordonnées de CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proches de chez vous au cas où vous souhaiteriez vous faire aider dans ce sens là. Les consultations sont confidentielles et gratuites et assurées par des médecins, psychologues, psychiatres, ....

Enfin, pour toutes autres questions ou pour une écoute, sachez que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0800231313, appel gratuit et anonyme, tous les jours de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet Drogues Info Service, tous les jours de 8h à minuit.

Bien à vous

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes**

---

### **[E.H.L.A. \(Equipe Hospitalière de Liaison en Addictologie\) du CH Maubeuge](#)**

rue Simone Weil  
Service Addictologie  
**59600 MAUBEUGE**

**Tél :** 03 27 69 43 76

**Site web :** [www.ch-maubeuge.fr](http://www.ch-maubeuge.fr)

**Secrétariat :** lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h15-12h. Mercredi 13h15-17h. En dehors de ces horaires, le bureau des consultations au 03 27 69 44 91

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)